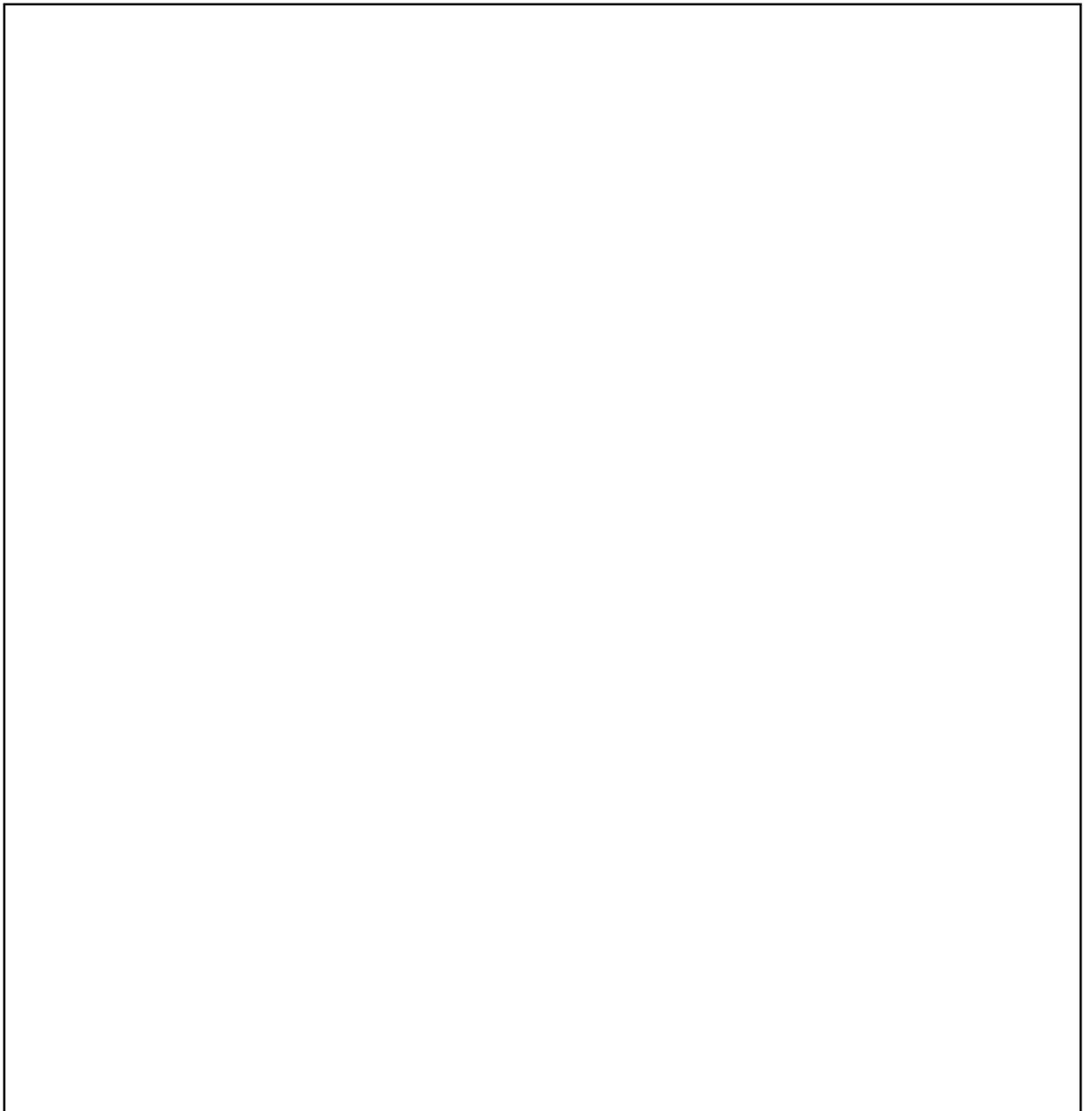




Pompe submersible

Aspirateur universel FSP 330



Manuel d'utilisation

V 1.1

Sommaire:

	Page
Déclaration de conformité	3
1. Généralités	4
1.1 Introduction	4
1.2 Demandes et commandes	4
1.3 Données techniques	4
1.4 Domaine d'application	5
1.5 Accessoires	5
2. Sécurité	5
2.1 Identification des consignes dans le manuel d'utilisation	5
2.2 Qualification du personnel	6
2.3 Dangers en cas de non-respect des consignes de sécurité	6
2.4 Travailler dans le respect des règles de sécurité	6
2.5 Consignes de sécurité pour l'opérateur/l'utilisateur	6
2.6 Consignes de sécurité pour les travaux de maintenance, inspection et montage	6
2.7 Modifications arbitraires et fabrication des pièces de rechange	6
2.8 Modes de fonctionnement inadmissibles	7
3. Description	7
4. Mise en place et mise en service	7
5. Maintenance	7
6. Modifications techniques	8
7. Garantie	8
8. Liste des pièces détachées et plan en coupe pour la commande de pièces de rechange	9

BAL: FSP allemand.

Date: 30.10.2009

Déclaration de conformité

Par la présente nous, **ZEHNDER Pumpen GmbH**
Zwönitzer Straße 19
08344 Grünhain-Beierfeld, Allemagne

déclarons que la pompe submersible à moteur **FSP 330**

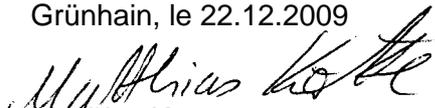
dans la version concernée valable, répond aux dispositions afférentes suivantes:

- **Directive 2006/95/EG relative à la basse tension**
- **Directive 2004/108/EG relative à la comptabilité électromagnétique**
- **Directive 2006/42/EG relative aux machines**

Normes harmonisées appliquées, principalement:

- **EN 809**
- **EN 60 335-1**
- **EN 60 335-2-41**
- **EN 50 081-1**
- **EN 50 082-1**

Grünhain, le 22.12.2009


Matthias Kotte
Développement produit

1. Généralités:

1.1 Appartenance

Ce manuel d'utilisation est valable pour la pompe submersible série **FSP**.

La garantie expire automatiquement en cas de non-respect du manuel d'utilisation, en particulier les consignes de sécurité, ainsi qu'en cas de modifications arbitraires de l'appareil, ou d'installation de pièces détachées non-originales. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages en résultant!

Comme pour tout autre appareil électrique, il est possible que des pannes dues à l'absence de réseau ou à une défaillance technique puissent survenir sur ce produit. Pour éviter les dommages importants, il est recommandé, en fonction de l'application, de prévoir un groupe électrogène de secours, une seconde installation et/ou un dispositif d'alarme indépendant du secteur. Nous restons à votre entière disposition, même après l'achat, pour toutes vos questions. En cas de défaillances ou de dommages, veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé.

Fabricant: ZEHNDER Pumpen GmbH
Zwönitzer Straße 19
08344 Grünhain-Beierfeld, Allemagne

Date de fabrication: La date de production de la pompe est inscrite sur la partie supérieure du carter.

Taille de construction: FSP 330 (pompe d'assèchement)

Date du manuel d'utilisation: Octobre 2009

1.2 Demandes et commandes:

Pour toute demande de devis et de commande veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé ou de détail.

1.3 Données techniques:

TYPE:	FSP 330
Raccordement de la conduite de refoulement	1"
Taille max. des particules	1 mm
Puissance d'admission P1	300W
Intensité absorbée	1.3 A
Conduite de raccord au réseau	10 m
Interrupteur à flotteur	non
Débit max.	5500 l/h
Hauteur de refoulement max.	7,0 m
Profondeur max. d'immersion	5,0 m

Matériaux:

Carter pompe: Polypropylène (PP)
Carter extérieur: Polypropylène (PP)
Carter moteur: Acier inoxydable
Roue: PA 6
Vis: Acier inoxydable
Arbre moteur: Acier inoxydable

La pompe submersible FSP est utilisable jusqu'à une température de fluides de 40°C.

1.4 Domaine d'application

La pompe FSP est appropriée pour les eaux légèrement souillées contenant des substances en suspension (pas de pierres), la taille des particules pouvant aller jusqu'à 1 mm, mais elle n'est pas appropriée pour les eaux usées contenant des matières fécales. Elle convient tout particulièrement pour aspirer l'eau jusqu'à environ 1 mm. Au début du pompage, le niveau d'eau doit être d'environ 1 mm.

1.5 Accessoires

Les pompes sont livrées avec une partie de raccordement du flexible, lequel est accompagné d'un écrou-raccord pour tuyau flexible 1" (diamètre 25 mm). Un contrôleur électronique de niveau avec sondes de niveau est disponible en tant qu'accessoire en option.

2. Sécurité:

(Extrait de la norme VDMA, feuille 24 292)

Ce manuel d'utilisation contient des remarques fondamentales devant être respectées lors de la mise en place, du fonctionnement et de l'entretien. Le présent manuel doit donc impérativement avoir été lu avant le montage et la mise en service par le monteur ainsi que par le personnel spécialisé / l'exploitant responsable, et doit être à tout moment disponible sur le lieu d'exploitation de l'appareil.

Les consignes de sécurité à respecter sont à la fois celles figurant dans le chapitre consacré à la sécurité, les consignes de sécurité générales, ainsi que celles mentionnées dans les autres chapitres, les consignes de sécurité spéciales, par ex. celles relatives à l'utilisation privée.

2.1 Identification des consignes dans le manuel d'utilisation

Les consignes de sécurité contenues dans ce manuel d'utilisation pouvant entraîner des risques pour les personnes en cas de non-respect, sont marquées et mises en valeur par un symbole général de danger.



Signe d'avertissement selon DIN 4844 - W 9

en cas d'avertissement de tension électrique par



Signe d'avertissement selon DIN 4844 - W 8

particulièrement caractérisé

En cas de consignes de sécurité dont le non-respect peut endommager l'appareil et entraver son bon fonctionnement,

les indications posées directement sur l'appareil, comme par ex

- les flèches indiquant le sens de rotation
- le marquage des raccords des fluides

doivent être impérativement respectés et doivent toujours être intégralement lisibles.

2.2 Qualification du personnel et formation

Le personnel chargé de la commande, de l'entretien, de l'inspection et du montage doit présenter la qualification nécessaire pour réaliser ces travaux. Les domaines de compétence, la responsabilité et la supervision du personnel doivent être clairement définis par l'exploitant. Si le personnel ne dispose pas des connaissances nécessaires, il doit être formé et avisé. Si nécessaire, ceci peut être organisé par le fabricant / le fournisseur sur demande de l'exploitant de la pompe. En outre, l'exploitant doit s'assurer que le personnel a intégralement compris le contenu du manuel d'utilisation.

2.3 Dangers en cas de non-respect des consignes de sécurité

La non-observation des consignes de sécurité peut entraîner un danger aussi bien pour le personnel que pour l'environnement et la machine. Le non-respect des consignes de sécurité peut également conduire à l'impossibilité d'actions en réparation de dommages.

Ci-après quelques **exemples** de dangers résultant du non-respect des consignes de sécurité:

- Pannes de fonctions importantes de la pompe
- Défaillances de méthodes prescrites d'entretien et de maintenance
- Risques pour les personnes dus à des dangers électriques, mécaniques ou chimiques
- Pollution de l'environnement due aux fuites de substances dangereuses

2.4 Travailler dans le respect des règles de sécurité

Les consignes de sécurité figurant dans ce manuel d'utilisation, les règlements locaux en vigueur relatifs à la prévention des accidents ainsi que les règles de sécurité de l'exploitant concernant le travail et le service doivent être respectés.

2.5 Consignes de sécurité pour l'opérateur/l'utilisateur



- Si les parties de l'appareil chaudes ou froides sont susceptibles d'être source de dangers, ces parties doivent être protégées au moyen de dispositifs empêchant le contact.



- Les pompes sont équipées d'une protection thermique de l'enroulement en cas de refroidissement du moteur la pompe démarre automatiquement. Impérativement débrancher l'appareil du réseau en cas de réparations ou de travaux de maintenance!



- Les protections empêchant le contact avec les parties rotatives (par ex. accouplement) ne doivent pas être enlevées de l'installation en marche.



- Les fuites (par ex. au niveau de la bague d'étanchéité) de fluides pompés dangereux (par ex. explosifs, toxiques, chauds) doivent être évacuées de manière à éviter tout risque pour les personnes et l'environnement. Respecter les réglementations légales en vigueur.



- Éviter tout danger dû à l'énergie électrique (pour plus de détails, consulter par ex. les décrets des organismes correspondants et des entreprises locales de distribution d'énergie).

2.6 Consignes de sécurité pour les travaux de maintenance, inspection et montage

L'exploitant doit s'assurer que tous les travaux d'entretien, d'inspection et de montage sont réalisés par du personnel spécialisé, autorisé et qualifié qui s'est informé en conséquence en lisant attentivement le présent manuel d'utilisation.

Seules des pièces originales doivent être utilisées.

En règle générale, les travaux ne doivent être réalisés que lorsque la pompe est à l'arrêt. Les méthodes d'immobilisation de la pompe décrites dans ce manuel d'utilisation doivent impérativement être respectées.

Les pompes ou les groupes de pompage refoulant des fluides dangereux pour la santé doivent être décontaminés. Immédiatement après avoir fini les travaux, tous les dispositifs de sécurité et de protection doivent être remis en place ou remis en marche.

Avant de remettre l'installation en service, tenir compte des points mentionnés dans le chapitre mise en service.

2.7 Modifications arbitraires et fabrication des pièces de rechange

Les transformations ou modifications de l'installation ne sont autorisées qu'après concertation avec le fabricant. Les pièces de rechange originales et les accessoires autorisés par le fabricant servent à assurer la sécurité. L'utilisation d'autres pièces est susceptible d'annuler la responsabilité en cas de dommages en résultant.

2.8 Modes de fonctionnement inadmissibles

La sécurité de fonctionnement des pompes livrées n'est garantie qu'en cas d'utilisation conforme, définie dans le chapitre 1 Généralités du manuel d'utilisation. Les valeurs limites figurant dans la fiche technique ne doivent en aucun cas être dépassées.

ACHTUNG

Même un appareil à fonctionnement automatique, comme par ex. une pompe submersible, ne doit pas fonctionner sans surveillance. Si vous vous éloignez de l'appareil pour une durée prolongée, veuillez alors arrêter l'alimentation électrique de l'appareil.

3. Description

Les pompes sont équipées d'un moteur robuste à courant alternatif; l'étanchéité du carter de la pompe jusqu'au moteur est assurée, au niveau de la pompe, par un joint d'étanchéité rotatif et, au niveau du moteur, par une bague d'étanchéité radiale.

Le raccordement électrique est assuré au moyen d'un câble de raccordement 230V-Hz long de 10 m.



- La pompe doit impérativement être raccordée à une prise avec mise à la terre.
- Ne jamais porter la pompe par le câble, la mettre à l'eau ou l'en sortir en la tenant par le câble.

Si l'alimentation électrique ne devait pas obligatoirement avoir lieu via un disjoncteur différentiel FI avec une sensibilité de déclenchement de 30 mA maxi, la pompe doit être branchée à la prise via un disjoncteur différentiel FI individuel.



L'utilisation de la pompe pour une piscine ou un étang de jardin et dans leur zone de protection n'est autorisée que si les installations y sont implantées conformément à DIN VDE 0100/partie 702. La baignade est interdite lorsque la pompe est en marche. Veuillez demander conseil à votre électricien spécialisé.

4. Mise en place et mise en service



Avant la mise en service, vérifier les éventuels dommages sur la pompe (par ex. des dommages dus au transport) afin de prévenir les accidents et les électrocutions.

Un niveau d'eau minimal de 10 mm est requis pour un fonctionnement optimal de la pompe (aspiration jusqu'à 1 m).

Si la pompe est installée dans une fosse ou dans un puits, alors ceux-ci doivent posséder une dimension d'au moins 300 x 300 x 300 mm. La crépine ne doit pas être bouchée par de la boue et/ou des fluides contenant des fibres.

Le pompage commence lors du branchement de la fiche dans la prise.



- Afin d'éviter l'endommagement de la bague d'étanchéité, la pompe ne doit pas fonctionner à sec.

5. Maintenance



- Impérativement débrancher la prise électrique avant toute intervention sur la pompe.

L'entretien consiste en une vérification et un nettoyage du boîtier de la pompe. Le tamis de fond (n 4.12) du carter de la pompe (n° 4.10) peut être retiré en ôtant les 4 vis auto-taraudeuses (n 1.32) sur la partie inférieure de la pompe.

Après avoir soigneusement nettoyé cet espace, remontez-le en suivant le procédé inverse, puis resserrez les 4 vis auto-taraudeuses.

ATTENTION

Il se peut également que la bague d'étanchéité s'use en cas d'usure éventuelle de la roue (du fait par ex. de liquides abrasifs). **Seul** le fabricant ou un service après-vente est habilité à effectuer la vérification de la bague d'étanchéité et du moteur, ainsi que le remplacement de la conduite de raccordement électrique.

6. Modifications techniques

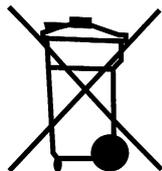
..... Sous réserve de modifications techniques à des fins d'amélioration.

7. Garantie

Le fabricant concède une garantie de 24 mois à compter de la date d'achat sur toutes les pompes. La facture sert de preuve. Sur toute la durée de la garantie, nous nous chargeons gratuitement de réparer ou de remplacer la pompe, selon notre bon vouloir, en cas de défaillances dues au matériel ou au fabricant.

Sont exclus de la garantie les dommages dus à une utilisation non conforme et à l'usure (rotor et bague d'étanchéité). En outre, tout recours en garantie est annulé lorsque des travaux ont été réalisés sur la pompe sans l'accord du fabricant. Les dommages survenus à la suite d'une panne de la pompe ne sont pas pris en charge par le fabricant.

©2009 ZEHNDER Pumpen GmbH



Uniquement pour les pays membres de l'Union européenne

Ne pas jeter la pompe dans les déchets ménagers.

Conformément à la directive européenne 2002/96/CE concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et aux applications de la législation nationale, les équipements électriques doivent être collectés séparément et recyclés dans le respect de l'environnement.

8. Liste des pièces détachées et schéma de coupe

FSP 330

Pos.	Pièce	Désignation	Art. n°
	1	Unité moteur complète avec rotor et roue FSP 330	900160
10	1	Bague d'étanchéité D = 6	900101.1
15	1	Bouchon d'étanchéité	900112
30	1	Joint torique 88 x 4	150.010
35	1	Bague d'étanchéité radiale	ZE 2047
36	1	Joint d'étanchéité rotatif	270929
40	1	Rondelle d'ajustage	800.013
50	1	Bille	900104
60	2	Roulement à billes 608	900105
65	1	Rondelle élastique	800.014
100	1	Carter extérieur FSP	100.200
110	1	Poignée FSP	900113.1
120	1	Carter pompe FSP	900114
130	1	Bague d'appui	100.250
140	1	Roue FSP 330	900117
160	1	Collier de serrage avec écrou-raccord et joint torique	900110
190	1	11,5 m de câble avec prise	900127
210	1	Condensateur 5 µF	900134
211	1	Support condensateur	100.070
215	1	Rondelle isolante	100.040
220	1	Bornier 5 pôles	270027
230	4	Vis auto-taraudeuse à tête bombée 3,9 x 16	800.043
250	4	Vis auto-taraudeuse à tête bombée 3,9 x 50	900130.1
270	1	Clapet de retenue FSP	150.073

FSP 330

